

PROVINCE DE LUXEMBOURG : ASSEMBLEE PROVINCIALE

NEUFCHATEAU – Institut Saint-Michel (salle du 1^{er} degré) * **Lundi 28 JANVIER 2013 – 19h00**

Présents pour le CP : Marie-Hélène ALBERT, Michel BALON, Roger DRUGMAND, Sébastien FISSON, Jean-Marie FIVET, Paul GROOS, Luc HENIN et Francis LEONARD

Excusé pour le CP : Eric WATHELET (obligation professionnelle)

Présents pour le CDA : Jean-Pierre DELCHEF, Lucien LOPEZ, Isabelle DELRUE et José NIVARLET

Présents pour les Parlementaires : André SAMU et Michel THIRY

Aucun membre du CJP.LUX n'était présent.

La séance est ouverte, sous la présidence de Jean-Marie FIVET à 19h00.

1. Vérification des pouvoirs

21 clubs ont été invités, 18 clubs sont présents en début de la séance.

3 clubs sont absents (2201, 2623 et 2651). L'amende de 23,80 € prévue au PA 42 sera appliquée.

Nombre total de voix autorisées : 211/232 soit un quota de vote de ...

106 voix, pour une majorité simple [approbation des comptes, rapport des commissions, vote de personnes, ...]

141 voix, pour une majorité des 2/3 [approbation de l'urgence, amendements des règlements et modification à la formule des championnats (PC 65)]

2. Allocution du Président

Jean-Marie FIVET souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle les règles de discipline nécessaires au bon déroulement de cette assemblée et passe la parole au secrétaire, Paul GROOS.

3. Info Clubs AG (novembre 2011)

L'AG de novembre a fait l'objet d'un procès-verbal paru sur le site de l'AWBB. [\[http://www.awbb.be/rapports/awag121124pv.pdf\]](http://www.awbb.be/rapports/awag121124pv.pdf)

Aucune question n'a été posée aux parlementaires présents.

Le groupe rappelle qu'il reste à la disposition des clubs pour toute information statutaire.

Trop de questions relatives à leur compétence parviennent au CP et non au groupement.

4. Information AWBB / CP

Le CDA, le département « Relations des CP » et le CP.LUX apportent des précisions aux points suivants :

1. Clubs en asbl

Jean-Pierre Delchef rappelle l'obligation aux clubs d'être en asbl au 1^{er} juillet 2013. Pour la province, un seul club était en cours de mise à jour. Une information pour vérifier la régularité des textes sera faite par le CDA lors d'une prochaine communication aux clubs via la newsletter et la lettre aux secrétaires (SG).

2. Réforme des cours pour devenir entraîneur

Le président dresse les grandes lignes de cette réforme qui se veut être plus proche de la réalité.

3. My AWBB.

Cet outil mis en place par le CDA, se verra être une aide, pour faciliter les formations, tant pour devenir entraîneur qu'arbitre au sein de l'AWBB. Il est prévu que sa mise en place se fera pour le 15 mars prochain. Un outil qui devrait réduire certaines contraintes pour les personnes qui souhaitent suivre les nouvelles formations.

4. Dossier Archivage

Lucien Lopez fait part de l'avancement du dossier et invite les clubs à faire part de certaines suggestions

5. Ladies saison opening

Le CP propose une action promotion pour le basket féminin

Les grandes lignes du projet sont présentées par Sébastien Fisson.

5. Proposition de modification du règlement coupes

Le CP fait part aux clubs de deux propositions de modifications au règlement de la coupe Seniors :

Point 4. Le handicap par division sera établi, par division, comme pour les rencontres de coupes AWBB, à savoir +5 (à domicile) et +8 (en déplacement) pour les équipes des divisions inférieures ; valable aux matches aller et retour, ~~y compris en finale~~ **excepté lors des 1/2 et finales où le handicap est fixé à 5 points par division d'écart.**
La classification est faite suivant les divisions de la saison en cours.

~~Point 17. Les coupes de la province sont des compétitions officielles et l'article PC 53 sera de stricte application si plusieurs équipes d'un même club sont inscrites.~~

Il est possible d'inscrire deux équipes en coupe provinciale. Dans ce cas, il y a lieu de faire parvenir au responsable provincial des coupes seniors (coupes.seniors@basketlux.be) avant le premier match disputé par la première équipe qui entre en compétition, la liste des joueurs de chaque équipe.

Chaque joueur ne peut se trouver que sur une seule liste et aucun mouvement entre les listes ne peut se faire.

Toutefois, de nouveaux noms peuvent être rajoutés sur les listes mais dans les mêmes conditions.

Un contrôle sera effectué après chaque match entre les listes fournies et les feuilles de matchs.

En cas de non-respect de ces dispositions, l'équipe fautive fera l'objet d'un forfait avec amende

2566 : si le but est d'inscrire deux équipes, sans respect direct du PC 53, le point 4 n'a aucune raison d'être. Une réflexion sera effectuée par les instances et des précisions seront apportées sur la question.

6. Organisation compétitions (saison 2013-2014) : championnat et coupes seniors

CHAMPIONNAT : rappel sommaire des règles et modalités de montée et descente.

7. Divers

- Les points « divers » qui ne peuvent, en aucun cas faire l'objet d'un vote, sont soumis à l'assemblée provinciale.

0781 Le secrétaire du club informe l'AP de la prochaine fusion entre les clubs du R. Pall Arlon et d'Aspérule.

1334 Rappel de l'obligation de jouer une défense individuelle chez les U12
C'est une règle qui nécessite la bonne collaboration de tous, pour le bien des jeunes.

1334 Invitation aux clubs de signer le projet du panathlon qui se veut au service des sports et des sportifs et qui poursuit des objectifs éthiques et culturels. Son objectif est de remettre les valeurs du sport au cœur des débats.... Voir www.panathlon.be

1655 Problématique du championnat P1D (saison 2012-2013)

2566 Les clubs de P1D interrogent le CP et le CDA pour trouver une solution afin d'éviter que le tour final ne soit, comme la saison dernière, une parodie de basket.

JP Delchef répond que le CDA pourrait se prononcer sur la question pour autant qu'un dossier soit transmis pour le lundi 04/02/2013.

Le CP rappelle qu'au besoin une commission dames puisse voir le jour.

- **Composition instances provinciales et régionales**

Le Comité Provincial et le groupe des Parlementaires restent incomplets depuis plusieurs saisons

- Le CP est, actuellement, composé de neuf membres, soit DEUX places vacantes
- Le groupe PARLUX est composé de trois membres, soit TROIS places vacantes
- Deux places vacantes pour des vérificateurs aux comptes provinciaux (PF 3), **appel à candidature** reste fait !

Toute personne susceptible de rejoindre une des deux instances provinciales, peut poser sa candidature, via son secrétaire du club, qui devra envoyer, par RECOMMANDE au Secrétariat Général, une lettre de candidature et un CV signé par le candidat. Le groupe des Parlementaires reste à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

- Quelques **rappels administratifs** du Comité Provincial ...

1. Compétitions U12 : personnes remplissant fonctions officielles.
2. Demande de changement pour une rencontre : dans l'objet de la demande, indiquer le n° de la rencontre concernée et envoi du projet finalisé d'acceptation de la modification.
3. Annonce forfait : confirmation écrite à l'adversaire, secrétaire CP et responsable (re)désignation des arbitres, à savoir M. Raymond Diderich
4. Communiquer au secrétariat du CP, les membres à récompenser pour le 15 avril prochain.
5. Date de la prochaine AP : le lundi 31 mai 2013 à 19h00

FIVET Jean-Marie, président

GROOS Paul, secrétaire provincial (secretariat@basketlux.be)